

La lettre des écoles

Juillet 2021



mairie de
Clamart



Jean-Didier BERGER
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris



Iman EL BAKALI
Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires scolaires
et au Projet éducatif

Édito

Chers Parents,

La crise sanitaire a mis en exergue une exclusion numérique évidente de certaines familles. Elle a également montré l'importance d'outils d'apprentissage modernes pour relever les nouveaux défis de notre temps dont font partie la robotique et le codage.

Fort de ce constat, et dans la lignée de ce que nous avons déjà initié pour favoriser l'inclusion numérique des élèves clamartois depuis 7 ans, nous avons décidé de mettre en place un plan numérique dans nos écoles, en lien avec l'Éducation nationale. Vous en trouverez tous les détails dans cette lettre avec un pilier fort : l'octroi d'une tablette numérique à chaque enfant scolarisé dans une école publique de la Ville, échelonné par tranche d'âge sur quatre ans.

Ainsi, dès cette rentrée, la génération des CP et CE1 se verra attribuer une tablette de qualité, formatée pour être un outil d'apprentissage efficace et fiable.

Notre objectif est ainsi d'offrir une véritable égalité des chances entre les enfants tout en leur permettant d'apprendre, créer et s'entraîner, dans des conditions modernisées.

Nous vous souhaitons un bel été.



Le plan numérique éducatif : Une nouvelle façon d'apprendre

L'enseignement et les politiques éducatives d'aujourd'hui doivent être en phase avec une société façonnée par le numérique.

À Clamart, des mesures ont été initiées en ce sens dès 2015 avec la création :

- d'une salle informatique par école élémentaire composée d'un tableau numérique interactif (TNI), de douze ordinateurs, d'une webcam et une imprimante.
- 9 classes mobiles *
- la construction des groupes scolaires Plaine Sud et Panorama, pensés à l'ère du numérique.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE NUMÉRIQUE

La crise sanitaire a accéléré la transition vers un usage du numérique plus « systématique ». En 2020, les familles clamartaises dépourvues d'équipements durant le confinement ont pu bénéficier d'un prêt de tablettes. Une initiative qui a permis d'assurer une continuité et permettre une liaison avec les familles tenues à l'entrée des écoles sur le temps scolaire et périscolaire.

UNE FUTURE GÉNÉRATION CONNECTÉE

Le numérique permet d'enrichir l'enseignement, le diversifier, susciter la curiosité et l'envie d'apprendre chez chaque élève. Par ailleurs, de nouvelles pratiques pédagogiques ont vu le jour grâce à la généralisation de supports dématérialisés et interactifs. C'est pourquoi la Ville a établi un plan pluriannuel qui s'étendra sur 5 ans déployé selon quatre piliers :

- 1 tablette par enfant scolarisé dans les écoles élé-

mentaires publiques de la ville avec l'objectif d'une génération dotée chaque année à partir de septembre 2021.

- La mise en place d'un Espace Numérique de Travail, un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative.
- 1 vidéoprojecteur interactif par classe.
- Une formation massive à la pédagogie interactive pour les enseignants et aux pratiques numériques pour les animateurs.

Ce plan dépasse les recommandations du socle numérique de base émises par l'Éducation nationale. C'est un choix unique dans les Hauts-de-Seine où la pratique actuelle se concentre sur des classes mobiles mutualisées. Il est mené en partenariat étroit avec l'Inspection de l'Éducation nationale de Clamart.

* Qu'est-ce qu'une classe mobile ?

Une solution qui comprend, un meuble sur roulettes ou valise de type trolley dans lequel sont intégrées des tablettes pour permettre l'accès aux outils informatiques depuis n'importe quelle salle de classe.

ENSEIGNER MIEUX GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Le 30 juin, l'Éducation nationale avec le soutien de la Ville, a réuni le personnel enseignant à un séminaire à l'école du Panorama sur le thème : « Comment utiliser le numérique pour construire en équipe, de nouvelles stratégies pédagogiques » Objectif : démontrer combien le numérique transforme les pratiques d'apprentissage, ouvrir des perspectives pédagogiques, proposer des ateliers pratiques et donner aux directeurs d'école des clés pour le pilotage de leurs équipes et l'élaboration de projets d'école intégrant le numérique à sa juste place.

Plan d'investissement

4,5 m€
sur 5 ans

Tablette
par enfant **1**

Les travaux dans les écoles

Depuis juin 2020, dans un souci de toujours plus d'efficacité, la Ville de Clamart a fait évoluer son organisation afin de mieux coordonner l'ensemble des travaux de maintenance des écoles maternelles et élémentaires, dits

« petits travaux ». Ils permettent d'améliorer le service rendu aux enfants et aux personnels d'encadrement avec une priorité dans le domaine sanitaire et de la sécurité (antidérapant, toilettes, portes et fenêtres, peinture, stores, alarmes

anti-intrusion/ incendie, brise vues de protection d'intrusion...). Objectifs : permettre aux écoliers de se concentrer sur leur apprentissage et s'épanouir dans un lieu où ils se sentent bien et en sécurité.



École maternelle Fleury

Deux cabanes ont été installées dans la cour pour l'entrepôt des vélos



École élémentaire Mairie

Mise en peinture de 3 classes



Groupe Moulin de pierre

Peinture du dortoir Maternelle avec une couleur apaisante (bleu)



École Jules Ferry

Réalisation d'une fresque



École Léopold Sedar Senghor

Pose de stores dans le nouveau bâtiment

À ce jour, pour les 24 écoles depuis septembre 2020,

72% des demandes de petits travaux

sont satisfaites sur un total de **1 312 demandes.**

Le Prix Littéraire

La Ville organise depuis 20 ans un prix littéraire afin de donner aux jeunes Clamartois le goût de la lecture et éveiller leur curiosité. Prenant beaucoup d'ampleur au fil des ans, il réunit aujourd'hui de nombreux partenaires : les écoles municipales, l'Éducation nationale (enseignants et inspectrice

d'Académie), le conservatoire Henri Dutilleux, les médiathèques François Mitterrand et La Buanderie mais aussi la librairie Mémoire 7. Objectif : Rendre la lecture plus ludique pour le jeune public et lui faire découvrir une littérature jeunesse vivante et contemporaine.



Découvrez les étapes en vidéo de ce dispositif très attendu par les enfants sur le site de la Ville Clamart.fr



La Petite Expo virtuelle



Chaque année, le Centre d'Art Contemporain Chanot (CACC) est heureux et fier de dévoiler au public les travaux réalisés en classe par les élèves dans le cadre de ses dispositifs pédagogiques. La crise sanitaire ayant bouleversé nos pratiques, nous avons choisi de proposer cette exposition en ligne sur le site de la Ville, avant de découvrir sa forme éditée dans quelques semaines.

www.clamart.fr/fr/actualites/la-petite-expo-virtuelle

Le Pass Clamart



Avez-vous reçu votre Pass Clamart ? Envoyé aux familles courant juin, le Pass'Clamart est destiné aux enfants Clamartois scolarisés en

maternelle et en élémentaire, fréquentant une association sportive ou culturelle conventionnée par la Ville. D'une valeur de 25 à 40 € selon le quotient familial, il permet d'aider les familles pour qui le coût de l'adhésion peut être un frein à l'inscription de leurs enfants, et développer la fréquentation des associations clamartaises toujours plus nombreuses à proposer des enseignements de qualité.

Pour toute question : 01 46 62 35 35

Save The Date

Les traditionnelles fêtes de CP et CM2 se dérouleront dans les écoles le 2 juillet. Des animations alliant sport et compétences scolaires seront proposées par les animateurs des accueils de loisirs. Une course au vocabulaire pour les CP, avec des étapes de reconstitution de mots et une course au calcul pour les CM2, avec des étapes d'opérations (additions, multiplications...) Après un goûter, chaque enfant de CP repartira avec un dictionnaire et chaque enfant de CM2 avec 1 calculatrice, et des petites surprises !

Contact

Direction de l'Éducation
Tél. : 01 46 62 35 35

www.clamart.fr



 **mairie de
Clamart**